

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/10/23-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 octobre 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

*Vu le Code de l'Education, et notamment son article L613-1,
Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale,
Vu l'avis favorable du conseil des études et de la vie universitaire en date du 4 octobre 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,*

DÉCIDE :

OBJET : Modalités de contrôle des connaissances des diplômes d'AMU (vague 3)

Le conseil d'administration approuve la 3^{ème} vague des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) des diplômes de l'Université. Ces MCC sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Les MCC relatives aux Masters de droit proposés par l'UFR Droit et Science Politique ont déjà été validées par le conseil d'administration du 25 septembre, à l'exception des règles de détermination des seuils de mention. Ces règles sont présentées en conseil d'administration mais il est convenu qu'elles ne font pas l'objet d'un vote lors de cette séance ; elles seront à nouveau examinées lors du prochain conseil d'administration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 23 octobre 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



**Tableau des Retours de MCC par composantes et types de Diplômes, Nature des échanges entre la composante et la DEVE
3ème vague**

Composante	Type de Diplôme	Mentions	Navette DEVE - Composantes	Etat de l'expertise DEVE	Avis CEVU du 4 octobre 2012	Observations
FDSP	Licence	Droit, déclinaison Mayotte	Conforme au cadrage AMU	Finalisé	Favorable	
FSS	LP	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	RAS	Finalisé	Favorable	
	Master	Sciences et techniques des activités sportives	Généralisation à tous les parcours d'un total de 30 ECTS semestriels en M2	Finalisé	Favorable	
IEP	Master	Etudes politiques	Suppression 2ème session en M2 Ajoût mention TB avec félicitations	Finalisé	Favorable	
IUT Marseille	LP	Conception des systèmes électroniques et optoélectroniques	Contrôle continu intégral	Finalisé	Favorable	
		Electronique pour les télécommunications				
		Electrotechnique et électronique de puissance				
		Gestion de la paie et du social				
		Gestion et contrôle des procédés chimiques				
		Gestion et maintenance des installations énergétiques				
		Intégration des systèmes embarqués en aéronautique				
		Maintenance et technologie biomédicales				
		Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables				
		Management de nouvelles technologies de l'information et de la communication				
		Management financier et comptable appliqué aux PME-PMI				
		Management général appliqué aux PME-PMI				
		Marketing relationnel et négociation				
		Méthodes et techniques d'analyses chimiques et biologiques				
	Métiers de la comptabilité : Responsable de portefeuille clients d'expertise comptable					
	Réseaux sans fil et haut débit					
	Systèmes automatisés et réseaux industriels					
	DUT	Chimie	Règlements conformes au cadrage national DUT	Finalisé	Favorable	
		Génie chimique Génie des procédés				
Gestion des entreprises et des administrations (finances-comptabilité, Petites et moyennes organisations)						
Génie électrique et informatique industrielle						
Génie thermique et énergie						
Mesures physiques						
Techniques de commercialisation						

MCC approuvées par le conseil d'administration du 23 octobre 2012

Composante	Type de Diplôme	Mentions	Navette DEVE - Composantes	Etat de l'expertise DEVE	Avis CEVU du 4 octobre 2012	Observations
Médecine	Master	Pathologie humaine (<i>dont la spécialité SSA</i>)	Règles de compensation finalisées Organisation sessions précisée Pour la spécialité SSA conformité aux dispositions de sciences assurée	Finalisé sous réserve	Favorable	
		Santé Publique (<i>dont la spécialité SENS</i>)	Règles de compensation finalisées Organisation sessions précisée Pour la spécialité SENS conformité aux dispositions de sciences assurée	Finalisé sous réserve	Favorable	
		Sciences Cliniques infirmières	Règles de compensation finalisées Organisation sessions précisée	Finalisé sous réserve	Favorable	
	diplômes nationaux (paramédical)	Certificat de capacité d'Orthophonie	RAS	Finalisé	Favorable	
		Certificat de capacité d'Ergothérapie	RAS	Finalisé	Favorable	
		Certificat de capacité d'Orthoptie	Flou réglementaire au niveau national (cadrages obsolètes) MCC visant une convergence avec le dispositif LMD (reconnaissance européenne des compétences, rapprochement de la structuration pédagogique des DFG)	Finalisé	Favorable	
Pharmacie	Master	Prévention des risques et nuisances technologiques	Règles de progression Répartition ECTS par semestres Règles de compensation	Finalisé	Favorable	